

Formation continue informatique

Autodesk AutoCAD intensif

Descriptif

La Formation Continue de la HES-SO Valais-Wallis propose un cours intensif de 2 semaines destiné aux assurés dans le cadre d'une réinsertion professionnelle.

Les cours sont donnés en groupes extrêmement restreints idéalement de 4-5 personnes maximum.

Les formateurs ont tous une expérience de plusieurs années avec des assurés AI ou ORP. Ils ont les outils pédagogiques et didactiques nécessaires pour inculquer la matière au mieux et prennent en compte les différents contextes personnels.

Les participants ont l'occasion, tout au long des sessions, de confronter leurs diverses connaissances sur la matière et d'échanger sur les différents problèmes rencontrés dans leur démarche de réinsertion.

Formation continue informatique

Contenu et détails de la formation

Contenu	Détails de la formation
Interface	<ul style="list-style-type: none"> • Zone écran, menus, boîte à outils • Configuration et utilisation de la souris • Commandes • Formats de fichier
Réalisation de dessins	<ul style="list-style-type: none"> • Débuter un nouveau dessin • Créer un objet avec des lignes et des hachures • Créer des cercles, arcs de cercle et ellipses • Utiliser les aides au dessin : <ul style="list-style-type: none"> ○ Accrochage ○ Grille ○ Coordonnées
Modification d'un dessin	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les barres d'outils • Modifier les attributs • Construire un objet à partir d'objets existants • Gérer les calques • Créer des blocs
Manipulation de texte et des styles dans Autocad	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser l'habillage et la cotation du dessin • Gérer les styles : <ul style="list-style-type: none"> ○ Cote ○ Tolérances ○ Ligne de repères • • Unité

Formation continue informatique

Contenu	Détails de la formation
Annotation et composition de plans	<ul style="list-style-type: none">• Créer un plan 2D• L'Espace objet /papier• Gérer les échelles et l'affichage• Créer des bibliothèques
Importation et exportation des fichiers Autocad	<ul style="list-style-type: none">• Importer et exporter dans les différents formats• Gestion et sauvegarde des mises en page• Éditer les plans (imprimante/traceur)

Organisation

La formation est donnée sur 2 semaines, tous les matins.

Elle alterne théorie et pratique, avec séances d'exercices accompagnés.

Durant toute la durée de la formation, nous mettons à la disposition des participants un poste de travail informatique pour leur entraînement personnel et la réalisation des exercices.

La formation a lieu dès qu'un minimum de 3 participants est atteint.

Bulletin d'inscription

Nom du cours : Autodesk AutoCAD - Intensif

Prix en vigueur du cours : CHF 1'500.-

Madame / Monsieur (biffer ce qui ne convient pas)

Nom et prénom :

Adresse :

NPA et domicile :

Date de naissance :

Téléphone fixe :

Téléphone mobile :

E-mail :

Adresse de facturation (uniquement à remplir si différente)

Adresse / Entreprise :

NPA et ville :

.....

Date :

Signature :

Par ma signature, je confirme avoir pris connaissance des conditions générales

A remplir et envoyer à l'adresse suivante :

HES-SO Valais Téléphone : 058 606 90 43

Formation continue informatique E-mail : info@formationcontinue.ch

Techno-Pôle 3 Internet : www.formationcontinue.ch

3960 Sierre

OÙ AVEZ-VOUS DÉCOUVERT CE COURS ?

- Nouvelliste
- Site Hevs
- Autre site internet, lequel ? :
- Connaissances, amis

NOS CONDITIONS GÉNÉRALES

1. PRIX DES COURS

Le prix de chaque cours est celui indiqué dans la liste des prix en vigueur. Il couvre les frais d'enseignement, le prix de la documentation fournie au participant ainsi que les frais d'utilisation des installations techniques et des systèmes mis à disposition par la HES-SO Valais.

2. CONDITIONS DE PAIEMENT

Le règlement de la finance de cours est à effectuer dans les 30 jours qui suivent la réception de la facture.

3. ANNULATION PAR LES PARTICIPANTS

3.1 Avant le début du cours

Les annulations se font par écrit. Le timbre postal ou la date de l'e-mail font foi. Les annulations opérées par écrit jusqu'à 15 jours avant le début du cours n'engendrent aucun frais. Entre 14 et 6 jours avant le début du cours, la HES-SO Valais exige un montant correspondant aux 10 % de la finance du cours. Dès 5 jours avant le début du cours, le prix total du cours est dû.

3.2 Pendant le cours

La finance de cours reste intégralement due en cas de désistement d'un participant, sauf motif grave, dûment établi. En pareil cas, la finance de cours, augmentée des frais administratifs, est calculée proportionnellement au nombre d'heures de cours effectivement données jusqu'au moment de l'annonce écrite de l'arrêt par le participant.

4. RÈGLEMENT FINANCIER

En cas de non règlement ou de règlement partiel, la HES-SO Valais se réserve le droit de refuser au participant le document de validation (attestation, certificat), et le droit de se présenter à la défense de certificat.

Les étudiants se retrouvant dans cette situation auront la possibilité, après paiement, de réaliser leur défense. Dans ce cas, la HES-SO Valais facturera les frais nécessaires à la couverture de cette journée supplémentaire d'expertise.